

réponds que ce n'est pas l'avis du Royaume-Uni. Il n'accepte pas l'idée que ce soit inévitable et a clairement laissé entendre que le but de ces négociations était de déterminer les conditions de son entrée éventuelle dans le groupe des Six.

Puis on dit que les pays du Commonwealth n'ont pas le droit d'essayer d'empêcher le Royaume-Uni d'adhérer au Marché commun et que, si ceux qui le disent ont vraiment quelque chose à dire, qu'ils proposent une autre solution. La conférence, monsieur le président, n'a pas été convoquée pour discuter d'une autre solution de cette question; cela échappait tout à fait à la portée et au programme de cette conférence. Pour discuter de pareille affaire, il faudrait convoquer en bonne et due forme une conférence spéciale.

M. Benidickson: Vous saviez sûrement que ce serait le principal article qui viendrait sur le tapis?

L'hon. M. Fleming: L'ordre des travaux a été publié quelques jours avant la conférence. Toutefois, il n'a pas été question que la conférence avait été convoquée pour étudier un plan de rechange en particulier. Je veux m'exprimer bien clairement. Personne ne s'y attendait, et personne n'allait à la conférence dans ce but.

Quant à savoir s'il existe une autre solution, je signale certains chiffres dont devraient tenir compte certaines gens qui ont écrit des propos assez libres sur le sujet et qui semblent avoir oublié l'importance du commerce au sein du Commonwealth. Il est vrai que les exportations du Royaume-Uni aux Six ont baissé modérément, du point de vue de leur pourcentage, mais non du point de vue de leur volume ou de leur valeur. Le fait est que la Grande-Bretagne exporte trois fois plus aux pays du Commonwealth qu'aux Six. On a beaucoup parlé de la forte population que représente les Six en tant que marché. Eh, bien! la population du Commonwealth est six fois plus nombreuse que la population actuelle des Six. Je signalerai ce fait,—et les ministres en ont discuté à Accra,—que les possibilités commerciales au sein du Commonwealth ne sont pas épuisées; à vrai dire, elles n'ont même pas encore été exploitées à fond.

Il serait assez juste de dire, je crois, que la plupart des pays du Commonwealth cherchent des occasions—c'est certainement vrai du gouvernement canadien—d'intensifier leurs échanges au sein du Commonwealth, et c'est certainement vrai du Royaume-Uni vis-à-vis des autres pays du Commonwealth. Les relations commerciales au sein du Commonwealth font l'objet d'une revue constante. Évidemment, une bonne part des échanges effectués au sein du Commonwealth sont présentement

[L'hon. M. Fleming.]

réglémentés par les accords du GATT. C'est une question de contrat, et ces échanges représentent des concessions réciproques. Le principe auquel les pays du Commonwealth ont adhéré lors de la conférence économique et commerciale du Commonwealth, tenue en 1958, était celui du multilatéralisme en matière d'échanges internationaux. Voilà la politique qui a été énoncée à Montréal. Ce n'était pas une politique restrictive. C'est celle à laquelle le gouvernement canadien a adhéré.

Monsieur le président, qu'il me soit permis de rappeler au comité quelques-unes des dispositions du rapport de la conférence de Montréal tenue en 1958, rapport unanime auquel ont souscrit tous les pays qui faisaient alors partie du Commonwealth. L'article 7 de ce rapport est ainsi conçu:

Nous sommes fermement convaincus que les pays du Commonwealth devraient continuer de travailler, sans vues individualistes, à la création d'un régime multilatéral de commerce et de paiements, applicable à la plus grande région possible. Nous sommes également persuadés qu'il est possible que les pays en cause prennent nombre d'initiatives opportunes en vue d'accroître le commerce entre eux. La participation du Commonwealth au régime de préférence s'étant révélée avantageuse pour tous, nous n'avons pas l'intention de mettre ce régime de côté ni de l'amoindrir. Il faudrait maintenant réviser quelques-uns des accords commerciaux qui lient les pays du Commonwealth, et déjà on a entrepris d'en négocier de nouveaux. Nous nous proposons de susciter une expansion du commerce au sein du Commonwealth par tous les moyens pratiques, et nous en avons déjà examiné un certain nombre.

Et voici l'article 21, monsieur le président:

Environ la moitié des échanges commerciaux du Commonwealth se font entre les pays membres et l'autre moitié, avec les autres pays du monde, et chaque gouvernement doit chercher à encourager le commerce tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Commonwealth. La conférence a réaffirmé que les pays du Commonwealth devraient chercher à réaliser un commerce multilatéral et un régime de paiements englobant le plus vaste territoire possible.

Et voici l'article 28:

La conférence a réaffirmé que le régime de la préférence a joué et continue de jouer un rôle important dans les relations économiques du Commonwealth. Les pays du Commonwealth ont continué à souscrire au régime de la préférence, tout en adaptant leurs programmes aux exigences nouvelles qui sont apparues quant à la nature et à l'envergure du commerce mondial.

On s'est prononcé énergiquement en faveur du maintien des préférences du Commonwealth, qui a grandement avantage les pays membres. Telle était l'opinion unanime des pays du Commonwealth en 1958.

L'article 31 est ainsi conçu:

Le gouvernement du Royaume-Uni a confirmé qu'il compte maintenir l'entrée, libre et sans restriction, de presque toutes les marchandises importées des pays du Commonwealth, et d'en faire un élément important du régime préférentiel.